REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

UNIVALOM

Siège:

3269 Route de Grasse 06600 – ANTIBES Tél. 04.93.65.48.07



SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 3 mars 2020

Délibération 2020-10

OBJET: Budget primitif 2020

Le 3 mars 2020 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre des Membres du Conseil Syndical al :.....38

Legal :	38
En exercice :	24
Présents:	13
Votants :	14
Procuration	1

Date de la convocation :

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

26 février 2020

Pour la Présidente, Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Présents:

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Martine BONNEAU, Éric MELE, Guilaine DEBRAS, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis Monique ROBORY-DEVAYE, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Laurent COLLIN, Dominique TRABAUD, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LE BLAY, Gilbert TAULANE représentants de la Commission Syndicale Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants:

Procurations:

Patrick LAFARGUE, représenté par Monique ROBORY-DEVAYE

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Claudine MAURY, Michelle SALUCKI, Danièle PUGNAIRE, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20200303-2020-10-DE Date de télétransmission : 09/03/2020 Date de réception préfecture : 09/03/2020

Martine BONNEAU est désigné(e) en qualité de secrétaire Le Rapporteur expose à l'Assemblée : Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement avec l'article L.1612-1, il appartient au Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers de voter son Budget Primitif 2020 dont il vient de lui être donné lecture.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité Syndical, A, l'unanimité

- APPROUVE les décisions traduites dans l'annexe de présentation budgétaire et le rapport sur l'état et l'évolution de la dette joints ainsi que le Budget Primitif 2020 hors T.V.A. arrêté à :

FONCTIONNEMENT

Recettes	36 410 890,46 €
Dépenses	36 410 890,46 €
Résultat	EQUILIBRE

INVESTISSEMENT

Recettes	9 784 325,55 €
Dépenses	9 784 325,55 €
Résultat	EQUILIBRE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme, La Présidente

Valorisa

Josette RALDEM

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20200303-2020-10-DE Date de télétransmission : 09/03/2020 Date de réception préfecture : 09/03/2020